

APPROCHES LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DU LEXIQUE EN CLASSE DE LANGUE

N.B. Ce document correspond à la version remaniée et augmentée d'un document précédemment publié dans cette même rubrique (« bibliothèque de travail ») sous le même code (059), intitulé « Outils d'enseignement-apprentissage du lexique en classe de langue ».

1. Approche linguistique

« Connaître un mot », c'est en connaître :

1.1. Le sens : ensemble des images mentales auxquelles le mot renvoie dans la langue, c'est-à-dire hors contexte ou hors situation, et qui correspond :

– à ce qu'il représente – « dénote » – dans la réalité (sens dit « référentiel ») : un « arbre » a des racines, un tronc, des branches, des feuilles ;

– et à ses relations avec d'autres mots renvoyant à la même notion générale ou au même champ sémantique : « méridienne » se définit ainsi par rapport à « siège », « canapé », « fauteuil », « chaise »... ; « car » se définit par rapport à « autobus » et « bus ».

Remarque : On parle de « polysémie » lorsque le même mot peut avoir des sens différents en langue : « pêche » peut être un fruit, ou l'action de pêcher du poisson.

1.2. La signification : sens en langue mais tel qu'il est actualisé dans un contexte ou une situation déterminée : l'expression « avoir une peau de pêche » actualise deux caractéristiques de ce fruit (la douceur au toucher et la couleur rosée de sa peau).

Remarque : Ce que l'on appelle le « sens métaphorique » est un type de signification : « perdre son fauteuil de maire », aller à la pêche aux voix, avoir la pêche », ...

1.3. Les connotations : images particulières évoquées par un mot en fonction de sa charge expérientielle personnelle ou collective : pour les passionnés de San Antonio, « Berthe » évoque inmanquablement le physique de la femme de Béru ; des mots comme « nation » et « intégration » sont chargés pour un Français de toute une histoire, et renvoient à toute une idéologie.

1.4. Les collocations : associations de mots avec d'autres, qui peuvent être occasionnelles, mais être aussi très stables, comme dans les expressions toutes faites ; en français courant, par ex. après « éluder » on trouvera toujours le mot « question » (« ne pas éluder la question, éluder toutes les questions », ...).

1.5. L'étymologie : préfixe, radical, suffixe, mots composés, ...

2. Approche didactique

Elle consiste à appliquer au lexique les opérations didactiques fondamentales :

2.1. Sélection et distribution

Les critères possibles sont les suivants :

1. fréquence*
2. distribution
3. disponibilité
4. valence
5. appartenance à des « paradigmes grammaticaux » (adjectifs possessifs, pronoms démonstratifs, prépositions, ...)
6. niveaux/registres de langue
7. gestion de la classe
8. intérêt des élèves
9. besoins créés par les supports et les tâches d'apprentissage
10. besoins langagiers futurs

2.2. Présentation

Traditionnellement, en didactique scolaire, le lexique est généralement présenté « en situation » par l'intermédiaire de documents (textes écrits, dialogues oraux, publicités, bandes dessinées, ...).

Il n'y a pas de raison, cependant, de ne pas varier en présentant aussi le lexique sous d'autres formes (entrées de dictionnaire, lexique final du manuel, listes de phrases isolées ou accompagnées d'images, etc.), à condition a) que ce soit dans le cadre d'exercices actifs présentant un intérêt pour les élèves, b) qu'il s'agisse de révision ou de prolongement (par ex. élargissement d'un champ sémantique déjà abordé à travers un ou plusieurs documents).

2.3. Explication

L'explication peut être indirecte (traduction en L1, par ex. en français en France) ou directe.

Les techniques d'explication directe peuvent être non verbales ou verbales :

a) Explications non verbales

1. le geste ; ex. : expliquer *élargir* en écartant les mains ;
2. le mime ; ex. faire mine de jouer du *violon* ; se frapper la tête avec la paume de la main pour expliquer *oublier* ;
3. la mimique : faire « une tête de circonstance » pour suggérer le sens de *content*, *surpris*, *choqué* ;
4. l'attitude physique : s'étaler sur la chaise pour expliquer *épuisé* ;
5. le mouvement : *sautiller*, *marcher* ;
6. montrer le référent, dans la réalité même (« C'est un *stylo* », « J'ai une chemise *bleue* ») ou sur une représentation (dessin, image, photo).

b) Explications verbales

1. le synonyme : *épuisé*, ça veut dire très fatigué ;
7. l'antonyme : *tendre*, c'est le contraire de dur ;
8. l'hyperonyme : le *tabouret* est une sorte de siège ;
9. l'hyponyme : un *siège*, c'est une chaise, un fauteuil, un tabouret... ;
10. la description : un *fauteuil*, ça a deux accoudoirs et un dossier haut ;
11. la fonction : un *marteau*, ça sert à enfoncer des clous ;
12. la définition : le *veau* est le petit de la vache. Remarque : les « définitions » des dictionnaires utilisent simultanément tous ces procédés : « faucille : instrument [hyperonyme] fait d'une lame d'acier courbée en demi-cercle, fixée à une poignée en bois [description] dont on se sert pour couper les céréales, l'herbe [fonction] ».
13. La fonction langagière (ou « acte de parole ») : « *ben...* », au début d'une réponse, c'est pour se donner le temps de réfléchir, ou pour faire comprendre que l'on n'est pas enthousiaste...
14. l'exemple : « Les croyants pensent que lorsque quelqu'un meurt, son *âme* se sépare de son corps » ;
15. la situation : « Il m'arrive quelque chose que je n'attendais pas du tout, je suis très surpris, alors je vais m'exclamer : « *Ça alors !* »

Remarque : l'explication par le contexte (l'entourage d'un mot dans un texte) équivaut généralement à une explication par un exemple ou une situation.

2.4. Exercisation

On peut reprendre la même typologie que celle utilisée pour la grammaire (cf. « La procédure standard d'exercisation en langue, www.christianpuren.com/mes-travaux/2016c/), qui correspond de même à autant de niveaux de « connaissance » du lexique chez les élèves :

a) Repérage/reconnaissance. Ex. : repérer dans un texte les mots exprimant un sentiment ou un mouvement, les mots appartenant au champ sémantique des meubles...

Critères de regroupements lexicaux

Dans le cas du lexique, ces opérations de repérage/reconnaissance portent souvent sur des séries de mots, parce que le lexique est un domaine où les regroupements sont particulièrement aisés, et peuvent se faire avec différents critères :

- **étymologie** : préfixe, radical, suffixe ;
- **notion** ou **champ sémantique** : les notions d'âge, de prix, de temps, ... ; les jours de la semaine, les mois, les meubles, les vêtements, les composantes d'une automobile, les adjectifs désignant un état d'esprit, ...
- « **centres d'intérêt** » : la salle de classe, la famille, la maison, le jardin, le corps humain, les saisons, le sport, le commerce, ...
- **thèmes culturels** : ce sont les thèmes des dits « dossiers de civilisation » : « La vie politique en France », « L'architecture religieuse », « Les relations franco-allemandes », etc. ; il y a un continuum entre « centre d'intérêt » et « thème culturel », assuré par de grands centres d'intérêt que l'on va situer culturellement : « Le sport en France », « La vogue du commerce équitable en Europe », etc.
- **hyperonymes** (mot générique regroupant « chaise », « tabouret », « fauteuil », ...), hyponymes (à l'inverse : donner des mots de « siège »), synonymes plus ou moins exacts (« fatigué = las, crevé, épuisé », ...), antonymes (« content » *versus* « triste »).
- **co-occurents** : on peut commander, attendre, chercher, trouver, ... un taxi ; on peut « prendre un café », « prendre le train », « prendre son temps », ...
- **regroupements fonctionnels** : de quoi a-t-on besoin pour écrire, pour faire une paella ? quels objets connaissez-vous qui sont fait en bois, en papier, ... ?

quels sont les composantes d'une automobile ? quels objets trouve-t-on sur un comptoir de bar ? quel est le travail d'une infirmière ? de quels mots peut-on avoir besoin quand on est à La Poste ?...

- **connotations** : « chouan » évoque « révolution française », « catholique », « royaliste », « répression », Vendée, etc.
- **scénarios** : vocabulaire qui va apparaître lorsque l'on va faire la liste des actions réalisées lorsqu'on a une lettre à écrire (prendre un stylo et du papier à lettre, écrire la lettre, la mettre sous enveloppe, etc.), lorsqu'on va au restaurant (demander une table, choisir son menu, commander, etc.), lorsqu'on prépare un voyage ou un mariage, lorsqu'on déménage, lorsqu'on passe une journée de collégien ou de lycéen, etc.
- **actes de parole** : se présenter, saluer, remercier, ... Exemple pour remercier : « Merci », « Merci bien », « C'est trop gentil ! », « Je vous remercie », « Je vous suis très reconnaissant », « Veuillez agréer, Monsieur, mes plus vifs remerciements, ... Le regroupement par actes de parole s'élargit rapport à celui par notions : il intègre la prise en compte des niveaux ou registres de langue (compétence socio-culturelle).

b) Conceptualisation. Ex. : induire le sens, la signification et/ou les connotations d'un mot à partir de son contexte ; comparer la signification du même mot dans des contextes différents ; comparer l'étymologie de deux mots différents pour induire des règles de construction lexicale, ...

c) Application : exercices de classement ; exercices d'appariement ; exercices à trous ; mise en relation avec des images, tableaux ou séries à compléter (on peut alors utiliser tous les critères de « regroupement » énumérés ci-dessus en a), etc.

d) Entraînement : réutilisation ciblée et rapide (donc à l'oral) d'un groupement de mots dans des énumérations ou des phrases. Exemple : (Le professeur en classe, à l'oral :) « Une amie vous demande au téléphone de quels ingrédients il a besoin pour faire un couscous. Vous êtes pressé (vous devez partir), mais vous lui répondez vite... : « Il te faut... ». Ou : « Vous partez quelques jours en vacances, vous faites mentalement la liste des vêtements que vous ne devez pas oublier : ... »

e) Réemploi : on propose aux élèves des situations plus ou moins ouvertes dans lesquelles ils auront la possibilité de réutiliser les mots pour une expression personnelle ou simulée ; ex. : rédaction puis dramatisation par les élèves eux-mêmes, en groupes, d'un dialogue sur une situation parallèle à celle du support de base ; réponses de élèves à des questions personnelles sur le texte les amenant à réutiliser des mots de ce texte, etc.

Remarque1 : Les exercices d'évaluation vont être de même type, selon le niveau de compétence que l'on veut vérifier (par ex. on refait faire une conceptualisation si on veut vérifier que les élèves ont les connaissances nécessaires, un réemploi si on veut vérifier qu'ils ont « assimilé » (ou qu'ils se sont « approprié ») le vocabulaire.

Remarque 2 : On oppose souvent, en didactique des langues, la *compétence passive* (qui correspond à la seule capacité de reconnaissance et de conceptualisation) à la *compétence active* (qui correspond à la capacité de réemploi).